

**DEMOCRACY
HERE NOW**



DDP-YD/ETD (2023) 229

Strasbourg, 27 septembre 2023

Politiquez moi!

**Séminaire sur l'engagement des jeunes dans
la vie politique**

27 novembre – 1 décembre 2023
Centre européen de la jeunesse Budapest

Appel à candidatures

Date limite : 17 Octobre 2023

Contexte

Le sommet de Reykjavik des chef-fe-s d'État et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe, qui s'est tenu en mai 2023, a réaffirmé l'engagement des Etats membres envers la mission et les normes de l'institution. Le rôle important joué par les jeunes et la société civile des jeunes est également reconnu dans la [Déclaration de Reykjavik — Unis autour de nos valeurs](#):

...la participation des jeunes aux processus décisionnels améliore l'efficacité des politiques publiques et renforce les institutions démocratiques grâce à un dialogue ouvert.

La Déclaration de Reykjavik fait suite à un processus de reconnaissance de l'importance de la participation des jeunes aux processus décisionnels au cours de la dernière décennie et vise à répondre aux préoccupations importantes concernant le recul démocratique et le désengagement et la désaffection des jeunes envers la démocratie, les institutions démocratiques et les processus en Europe.

La participation politique est essentielle au bon fonctionnement des systèmes démocratiques, car elle constitue également un indicateur permettant de mesurer le soutien et l'opposition aux institutions, valeurs et principes démocratiques. Des recherches récentes sur la participation politique des jeunes soulignent ce qu'est un « paradoxe de participation » : les jeunes sont actifs dans la démocratie d'aujourd'hui, mais ils semblent réticents à participer aux institutions démocratiques conventionnelles. Les formes d'engagement politique auxquelles les jeunes recourent sont plutôt associées à des valeurs d'expression de soi et vont au-delà des formes formelles et institutionnelles de participation tout au long du cycle électoral. Ces formes de participation comprennent la protestation, le bénévolat, le boycott, l'activisme sur les médias sociaux, la mise en scène de spectacles publics, etc. Plutôt que d'être désengagé-e-s ou opposé-e-s à la démocratie, les jeunes participent de différentes manières que les générations plus âgées.

Toutefois, dans un système démocratique largement fondé sur la représentation et les élections et complété par des formes de consultation et de participation entre les élections, le recours à des formes non institutionnelles de participation affecte la légitimité des décisions qui en découlent et risque d'aliéner davantage les jeunes de la répartition et de l'exercice du pouvoir. L'engagement limité des formes conventionnelles de participation nécessite un examen plus approfondi quant aux raisons et aux solutions possibles.

Au-delà de la participation électorale aux élections, un tableau plutôt sombre : au niveau mondial, seulement 2,6 % des membres des parlements ont moins de 30 ans, la situation au niveau européen (Fédération de Russie et Biélorussie inclus), le pourcentage étant de 4,9 %. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe comptait en 2022 seulement 16 membres âgés de moins de 30 ans (5 représentant-e-s et 11 suppléant-e-s) s'élevant à 2,6 %. Le chiffre atteint 10,9 % si le seuil est fixé à 35 ans, ce qui reste faible. ¹De même, dans la majorité des pays, l'âge de vote était inférieur à l'âge légal minimum pour occuper des fonctions parlementaires (avec un temps d'attente moyen variant entre 3,5 ans pour les chambres basses et 10,4 ans pour les chambres hautes). Cet écart se rétrécit lorsqu'il s'agit d'élections locales.² La sous-représentation dans les organes décisionnels n'est qu'une des causes du manque de participation.

¹ As/Pol (2022) 37 Commission des affaires politiques et de la démocratie de l'APCE, [Création d'un statut de «partenaire jeunesse» auprès de l'Assemblée parlementaire](#), memorandum d'introduction, rapporteur: Anastasios Chatzivasileiou, Grèce.

² Union interparlementaire, [Youth participation in national parliaments](#), 2021.

Une conception généralisée selon laquelle les jeunes sont moins expérimentés et moins compétents pour la fonction et la vie politique en général conduit à une aliénation accrue. Les risques et les coûts liés à la participation politique sont nettement plus élevés si l'on tient compte de critères de discrimination tels que le sexe, le genre, l'origine migratoire, la classe sociale, etc. Une certaine stigmatisation autour des partis politiques peut aussi empêcher certains jeunes de s'engager.

L'engagement politique ne devrait pas être réduit au vote et à la candidature. Les structures de participation des jeunes (par exemple, les conseils locaux de la jeunesse) à la prise de décision concernant les politiques permettent aux jeunes de prendre part aux décisions concernant les politiques aux niveaux européen, national et local. Cependant, ces structures et processus varient considérablement d'un État membre à l'autre et parfois avec des mandats qui ont tendance à rester principalement au niveau consultatif. Le système de cogestion du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe reste encore, cinquante ans après sa création, novateur et unique au niveau mondial. Il permet aux jeunes et aux représentant·e·s des États membres de participer à la formulation de politiques et de programmes, y compris la budgétisation participative. Parallèlement à une augmentation des restrictions au fonctionnement de la société civile des jeunes (rétrécissement de l'espace pour la société civile), l'absence de structures de participation des jeunes limite les possibilités d'exprimer leurs préoccupations et leurs points de vue et de participer à la prise de décisions.

Les inégalités croissantes entre les générations et au sein de la jeune génération et le manque de sécurité sociale et économique perçue par les jeunes sont un facteur important du manque de confiance dans le système et les processus démocratiques. Une étude récente du Partenariat pour la jeunesse met également en évidence un intérêt important pour les droits de l'homme chez les jeunes, en particulier pour les droits sociaux et économiques reflétant les causes générales de préoccupation. De même, une situation économique précaire est susceptible de constituer un obstacle à la participation politique des jeunes, comme l'ont souligné les participant·e·s à la Semaine d'action de la jeunesse du Conseil de l'Europe (2022).

Plusieurs solutions ont été envisagées et promues par les organisations de jeunesse et les jeunes eux-mêmes, ainsi que par les dirigeant·e·s. Il s'agit notamment de supprimer les obstacles à la participation politique tels que l'abaissement de l'âge de vote ou l'âge de se présenter aux élections. Les incitations à la promotion de la participation politique des jeunes ciblent les quotas de jeunes inscrit·e·s sur les listes électorales, les incitations accordées aux partis politiques qui ont des jeunes inscrit·e·s sur les listes et le renforcement des organisations politiques de jeunesse.

La société civile des jeunes offre une première place pour apprendre et pratiquer la démocratie et la participation politique, tandis que l'accès à la démocratie et à l'éducation aux droits de l'homme reste essentiel pour renforcer la capacité des jeunes à participer efficacement à la vie politique de la communauté au niveau qu'ils/elles choisissent pour eux/elles-mêmes.

Revitalisation de la démocratie par la jeunesse est un projet mené par le Département de la jeunesse du Conseil de l'Europe pour rétablir la confiance mutuelle entre les jeunes et les institutions et processus démocratiques. Le projet s'appuie sur les résultats de la campagne jeunesse [Democracy Here | Democracy Now](#) qui a sensibilisé les jeunes, la société civile des jeunes et les dirigeant·e·s aux dangers posés par le recul continu de la démocratie en Europe et une méfiance croissante entre les jeunes et les institutions démocratiques. L'évènement clé de la campagne, la [Semaine d'action de la jeunesse](#) (juin 2022, Strasbourg), a lancé un [appel à l'action](#) qui fournit les orientations et les objectifs du projet pour la période 2023-2027. En octobre 2022, le conseil mixte sur la jeunesse est convenu d'assurer le suivi des résultats de la campagne sous la forme d'un projet pluriannuel et multilatéral axé sur :

1. **La participation démocratique des jeunes**, en aidant les jeunes militant-e-s, la société civile des jeunes et les autorités nationales à respecter et à étendre les normes et bonnes pratiques existantes.
2. **L'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme**, en réponse aux nouveaux défis et aux thèmes émergents, tels que la numérisation.
3. **Lutter contre les obstacles à la participation des jeunes**, notamment la discrimination sous toutes ses formes.

Dans le cadre du projet, le Département de la jeunesse organise un séminaire pour échanger sur la manière dont les jeunes peuvent être soutenu-e-s pour participer à la vie politique démocratique et pour formuler des recommandations sur la manière de poursuivre le travail dans le secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe et au-delà.

À propos du séminaire

Le séminaire vise à contribuer à donner aux jeunes les moyens de participer à la vie politique démocratique aux niveaux local, national et européen.

Les objectifs sont les suivants :

- Discuter les obstacles et les défis auxquels sont confrontés les jeunes lorsqu'ils tentent de s'impliquer politiquement, y compris sur les plans économique, social, culturel, institutionnel et juridique.
- Discuter des solutions pour remédier à la participation politique limitée des jeunes, y compris l'abaissement de l'âge de vote et de l'âge de se présenter aux élections, la création de structures indépendantes et dirigées par les jeunes pour la participation des jeunes à la prise de décision, la démocratie délibérante, etc.
- Réfléchir sur la stigmatisation associée à l'implication politique chez certains jeunes et sur les moyens d'y remédier.
- Explorer le rôle joué par les organisations politiques de jeunesse dans la promotion de changements structurels qui permettent la participation des jeunes et dans le soutien à l'engagement des jeunes en politique.
- Élaborer des recommandations pour les actions/activités à entreprendre par le Conseil de l'Europe, ainsi que par d'autres organisations internationales, les autorités nationales et locales et la société civile afin de promouvoir la participation politique des jeunes.

Programme et méthodologie

Le programme de l'activité sera fondé sur les principes et les approches de l'apprentissage non formel, en s'appuyant sur les expériences et les pratiques des participant-e-s. Il comprendra des conférences d'expert-e-s, des sessions pour explorer plus en profondeur et partager des bonnes pratiques, ainsi que pour co-crée des recommandations et des initiatives.

Le séminaire est préparé par une équipe composée de représentant-e-s du Conseil consultatif de la jeunesse, du Comité directeur européen pour la jeunesse et du Forum européen de la jeunesse.

Profil des participant·e·s

Le séminaire est conçu pour réunir une cinquantaine de participant·e·s qui sont:

- Représentants des organisations et mouvements de jeunesse, y compris les organisations/réseaux internationaux de jeunesse, les organisation de jeunesse du parti politique, les conseils nationaux de jeunesse et les conseils locaux de la jeunesse, les organisations de jeunesse minoritaires et toute autre société civile de jeunes motivées à plaider en faveur de la participation politique des jeunes, la démocratie et les droits de l'homme.
ou
- Représentant·e·s élu·e·s (par exemple, les parlementaires, les membres élu·e·s des conseils locaux, etc.) intéressé·e·s à faire progresser la participation politique des jeunes dans un cadre de démocratie et de droits de l'homme.
ou
- Représentant·e·s des autorités nationales et locales responsables de la jeunesse.
ou
- Représentant·e·s d'organisations ou d'institutions s'occupant de l'éducation politique, y compris les fondations politiques ;
ou
- Chercheurs et chercheuses sur la participation politique des jeunes en Europe.

Et, en outre, remplissent les critères suivants :

- Occupent un poste au sein de leurs organisations/institutions qui leur permet de suivre le séminaire.
- Sont attaché·e·s aux valeurs du Conseil de l'Europe, à la démocratie, aux droits de l'homme et à la participation des jeunes et sont intéressé·e·s à prendre de nouvelles mesures.
- Sont motivé·e·s et capables de suivre l'ensemble de la formation et d'être impliqué·e·s dans le suivi du projet.
- Sont capables de travailler de manière autonome en anglais ou en français.
- Résident·e dans l'un des États parties à la Convention culturelle européenne ; des exceptions peuvent être faites si elles sont justifiées.
- La priorité sera accordée aux participant·e·s âgé·e·s de 18 à 30 ans.

Le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne correspondant au profil décrit ci-dessus, sans distinction aucune, fondée notamment sur le genre, le handicap, la situation maritale ou parentale, l'origine raciale, ethnique ou sociale, la couleur, la religion, les convictions ou l'orientation sexuelle.

Candidature, procédure et sélection des participants

Tou·te·s les candidat·e·s doivent postuler en ligne à l'adresse suivante

<https://youthapplications.coe.int/Application-forms>.

Le Conseil de l'Europe sélectionnera jusqu'à 50 participant·e·s sur la base du profil décrit ci-dessus. Il s'efforcera, dans la mesure du possible, de respecter les priorités des organisations, mais aussi d'assurer un équilibre entre les sexes, les régions géographiques, les différents types d'expériences, les milieux culturels et les organisations, les institutions et les projets. Une liste d'attente peut être établie. Les candidat·e·s seront informé·e·s de l'acceptation ou du rejet de leur candidature et s'ils ont été inscrit·e·s sur la liste d'attente au plus tard le 25 octobre 2023.

Le formulaire de demande complet, y compris la lettre d'appui de l'organisation d'envoi, doit être soumis en ligne **avant 14 heures (HEC), le 17 octobre 2023.**

Conditions pratiques

Pension et hébergement

L'hébergement et les repas seront fournis par le Conseil de l'Europe au [Centre européen de la jeunesse de Budapest](#).

Voyages

Les frais de voyage et les frais de visa pour le séminaire à Budapest seront remboursés par virement bancaire après l'activité conformément aux règles du Conseil de l'Europe. Seul·e·s les participant·e·s qui participent à l'ensemble du séminaire peuvent être remboursé·e·s.

Les participant·e·s devraient arriver au Centre européen de la jeunesse à Budapest le 27 novembre et partir le 1er décembre 2023.

Langues de travail

Le séminaire se tiendra en anglais et en français avec interprétation simultanée.

Questions

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat : youthdemocracy@coe.int